**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES**

Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**Normandie**

**Fournitures de petits matériels informatiques et consommables**

**Acte d’engagement (AE)**

*Numéro de procédure :* 2026-GR-02

*Appel d’offre ouvert*

* *Articles L2124-1 et 2, R2124-1 et R2124-2 du code de la commande publique (appel d’offres ouvert)*
* *Articles L2125-1 et R2162-1 et suivants du code de la commande publique (accords-cadres)*

**ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DES PARTIES CONTRACTANTES**

**1.1 – Pouvoir adjudicateur**

**URSSAF Normandie**

61 rue Pierre Renaudel

CS 92035

76040 ROUEN CEDEX 1

Agissant pour le compte du groupement de commande *« Fournitures de petits matériels informatiques et consommables - N°2026-GR-02 »* et coordonnateur dudit groupement.

**Nom, prénom, qualité du signataire du marché** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, représentante du pouvoir adjudicateur organisme coordonnateur.

**Origine du pouvoir du signataire** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie et représentante du pouvoir adjudicateur, est habilitée pour signer et notifier l’accord-cadre.

**Personne susceptible de donner les renseignements des articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :** Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, agissant en tant que représentante légale du pouvoir adjudicateur.

**Ordonnateur des paiements :**

Le Directeur de chaque organisme membre du groupement de commande.

**Comptable assignataire des paiements :**

L’agent comptable de chaque organisme membre du groupement de commande.

**1.2 – Candidat**

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de l’opérateur économique)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

**ARTICLE 2 – DISPOSITIONS GENERALES**

**2.1 – Dispositions réglementaires et pièces constitutives**

L’accord-cadre est soumis aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux conditions de passation et d'exécution des marchés publics et des accords-cadres de l'Etat et de ses établissements publics *(code de la commande publique, sous réserve des dispositions spécifiques de l’arrêté du 19/07/2018 portant réglementation des marchés publics des organismes de sécurité sociale)*.

Les conditions particulières d’exécution de l’accord cadre sont définies dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

**2.2 – Objet**

Accord cadre relatif à la Fournitures de petits matériels informatiques et consommables, pour le compte des organismes de sécurité sociale suivants, réunis en groupement de commande : Urssaf Normandie, Urssaf Centre Val-de-Loire, Urssaf Nord Pas-de-Calais et Urssaf Picardie.

**2.3 – Allotissement – Prestations et quantités**

**Allotissement**

Conformément aux dispositions des articles L2113-10 et L2113-11 du code de la commande publique, l’acheteur décide de ne pas allotir le marché car :

* La dévolution en lots séparés serait de nature à restreindre la concurrence ;
* La dévolution en lots séparés risquerait de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l’exécution des prestations.

Par conséquent, le contrat sera conclu avec le seul attributaire retenu à l’issue de la procédure de consultation.

**ARTICLE 3 – DUREE – RECONDUCTION – COMMENCEMENT D’EXECUTION**

Ces modalités sont décrites à l’article 3 du CCP.

**ARTICLE 4 – CONDITIONS FINANCIERES**

## **4.1 - Unité monétaire**

L’unité monétaire de conclusion et d’exécution du marché est l’Euro (€).

## **4.2 - Prix du marché – Règlement**

Les modalités relatives au contenu, à la forme et la révision des prix du marché, ainsi que les modalités de paiement sont fixées aux articles 4 et suivants du CCP.

Une avance pourra être versée au titulaire dans les conditions décrites à l’article 4.3 du CCP.

Le candidat accepte le bénéfice de l’avance ([[1]](#footnote-1)).

Aucune autre avance ne sera accordée.

Les organismes membres du groupement de commande se libéreront des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (joindre en sus un relevé d’identité bancaire ou postal) :

Ouvert au nom de : …………………………………………………………………………………….

Etablissement : ………………………………………………………………………………………….

Agence : ……………………………………………………………………………………………………

Adresse :

Numéro de compte :

Code Banque :

Code Guichet :

Clé RIB : …………………………………………………………………………………………………...

**4.3 – Montant de l’offre**

Le montant de l’offre correspond aux informations indiquées dans l’annexe 2 du présent document (annexe financière).

**ARTICLE 5 – CLAUSE D’ENGAGEMENT**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire

Agissant pour son propre compte

Agissant pour le compte de la société mentionnée à l’article 1 du présent document

OU, s’il s’agit d’un groupement d’entreprises

Agissant en tant que membre du groupement

Groupement solidaire  Groupement conjoint

Membres du groupement d’entreprises

Nom du mandataire du groupement

OU

Agissant en tant que **mandataire** habilité à signer l’offre du groupement, par l’ensemble de ses membres et ayant signé le document d’habilitation en date du : *(Indiquer la date de la convention du groupement d’entreprises)*

…………………………………………………………………………………………………………………….

Groupement solidaire  Groupement conjoint

* Après avoir pris connaissance des documents suivants :
* Cahier des Clauses Particulières (CCP)
* Cahier des Clauses Administratives Générales de Fournitures et Services Courants (CCAG-FCS)
* Règlement de la consultation

Ainsi que de toutes leurs annexes, clauses et prescriptions particulières.

* Après avoir fourni les pièces prévues au règlement de la consultation, le candidat s’engage, ou engage le groupement dont il est mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par lesdits documents, à exécuter les obligations du présent marché.
* L’offre ainsi présentée lie le candidat pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée au règlement de la consultation ; toutefois, celle-ci ne liera définitivement le candidat qu’à la condition expresse de l’attribution et de la notification du marché par l’Urssaf Normandie avant l’expiration du délai de validité de l’offre susmentionné.
* Le candidat déclare que, sous peine de résiliation de plein droit du marché pour faute de la société ou du groupement de sociétés pour lequel il intervient, ladite société ou les membres du groupement ne tombent pas sous le coup des motifs d’exclusion tels que prévus par le code de la commande publique.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

|  |  |
| --- | --- |
| Fait en un seul original | **Signature et cachet du candidat** |
| A .......................................... |  |
| Le .......................................... |  |

**PARTIE RESERVEE AU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**ACCEPTATION DE L’OFFRE**

La proposition est acceptée en Euros (€), unité monétaire d’exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A Rouen,

Sandra AUZANNET AUBINEAU, **Directrice,**

Le …. /…. / 202… **Représentante du pouvoir adjudicateur**

**ANNEXE I - CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

SE RAPPORTER AU FICHIER WORD EN ANNEXE A REMPLIR

**Date, cachet et signature du candidat**

**ANNEXE II - ANNEXE FINANCIERE**

SE RAPPORTER AU FICHIER EXCEL EN ANNEXE A REMPLIR

**Date, cachet et signature du candidat**

**ANNEXE III - ACTE SPECIAL DE SOUS TRAITANCE**

**1 – Pouvoir adjudicateur**

**URSSAF Normandie**

CS 92035

61 rue Pierre Renaudel

76040 ROUEN CEDEX 1

**Nom, prénom, qualité du signataire du marché** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, représentante du pouvoir adjudicateur.

**Origine du pouvoir du signataire** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie et représentante du pouvoir adjudicateur organisme coordonnateur, est habilitée pour signer et notifier le marché.

**Personne susceptible de donner les renseignements des articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :** Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, agissant en tant que représentante légale du pouvoir adjudicateur.

**Ordonnateur des paiements :**

Le Directeur ou Directrice de chaque organisme membre du groupement de commande.

**Comptable assignataire des paiements :**

L’agent comptable de chaque organisme membre du groupement de commande.

**2 – Candidat**

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de la société)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

**3 – Prestations sous traitées**

Nature : .........................................................................……………………………………………………

Montant : .............................................................................……………………………………………….

La durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois est de : …………………………………….

**4 – Sous-traitant**

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de la société)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

**Le sous-traitant :**

A droit au paiement direct

N'a pas droit au paiement direct.

**Le présent acte spécial :**

Est un document annexé à l’offre du soumissionnaire

Est un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement *(sous-traitant présenté après attribution du marché)*

Est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :

……………………………………………………………………………………………………………………

**5 – Conditions de paiement prévues par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement**

**Compte à créditer** *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale)*

Ouvert au nom de : …………………………………………………………………………………….

Etablissement : ………………………………………………………………………………………….

Agence : ……………………………………………………………………………………………………

Adresse :

Numéro de compte :

Code Banque :

Code Guichet :

Clé RIB : ……………………………………………………………………………………………………

**Avance**

Une avance pourra être versée au titulaire dans les conditions décrites à l’article 4.3 du CCP.

Le sous-traitant accepte le bénéfice de l’avance ([[2]](#footnote-2)).

Aucune autre avance ne sera accordée.

**Moment de versement**

Après la date de notification de l'acte spécial et à la date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance.

Date de notification de l'acte spécial : ………………………………….

Date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance :

*(Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l'avance au sous-traitant est subordonné, s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées).*

**Retenue de garantie**

Le sous-traité :

Prévoit une retenue de garantie

Ne prévoit pas de retenue de garantie.

**Pénalités**

Le sous-traité prévoit :

Des pénalités d’exécution non conforme

*(si oui indiquer le montant ou la formule de calcul des pénalités applicables)*

Des pénalités d'indisponibilité *(dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations ; indiquer le montant ou la formule de calcul des pénalités d’indisponibilité applicables)*

**Date ou mois d'établissement des prix**

Le mois d'établissement est celui de la date limite de réception des offres.

**Mode de règlement**

Le mode de règlement est le virement bancaire.

**6 – Déclarations sur l’honneur**

Cette déclaration doit être complétée et signée par **chaque entreprise sous-traitante**.

Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………………………

En qualité de…………………………………………………………………………………………………….

Agissant pour le compte de la société……………………………………………………………………….

Atteste sur l’honneur :

* N’entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-10 du code de la commande publique.
* Etre en règle au regard des articles [L5212-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=A1074B72ACB89080DDBAD47AA664B388.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000025578829&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) à [L5212-11](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=79B7E4BA9AD1BFC3649914F753732E20.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000028697802&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

Fait à , le

Signature

**ANNEXE IV - CESSION DE CREANCE OU NANTISSEMENT**

Copie certifiée conforme à l’original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

La totalité des prestations / fournitures concernant ce présent **marché** estimé à (*en chiffre et en lettres*) .............................................................................................…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...............................

La part des prestations / fournitures en cas de cotraitance pour un montant estimé à (*en chiffre et en lettres)*

*……………………………………………………………………………………………………………………*

………………………………………………………………………………………………………….............

et devant être exécutées par : (la société)................................................................………….............

en qualité de titulaire unique

en qualité de cotraitant du groupement

A Rouen, le

La directrice,

Représentante du pouvoir adjudicateur

1. Dans l’hypothèse d’une notification du marché, le candidat s’engage à signaler à l’Urssaf Normandie toute modification des coordonnées bancaires, avec un préavis d’un mois avant tout paiement, et à joindre un RIB original modificatif.

   Le candidat est réputé renoncer au bénéfice de l’avance si la case n’est pas cochée. [↑](#footnote-ref-1)
2. Dans l’hypothèse du versement de l’avance, le sous-traitant s’engage à notifier à l’URSSAF Normandie toute modification des coordonnées bancaires, avec un préavis d’un mois avant tout paiement, et à joindre un RIB original modificatif. Le sous-traitant est réputé renoncer au bénéfice de l’avance si la case n’est pas cochée. [↑](#footnote-ref-2)